



Secrétariat Général

Sous-direction des politiques de ressources humaines et du dialogue social

> Bureau de l'Action Sociale

Roland BRETON

182, rue Saint-Honoré 75033 PARIS cedex 01

Téléphone : 01 40 15 86 32 2019 / D/63 8 Le secrétaire général adjoint

à

Mesdames et Messieurs les membres du comité national d'action sociale

Objet : convocation au comité national d'action sociale.

Le comité national d'action sociale se réunira le 1^{er} février 2019 à 10h00 au 182, rue Saint-Honoré à Paris 1^{er}, dans la salle Malraux.

Vous trouverez ci-joint les documents relatifs à l'ordre du jour ciaprès :

- Point 1: présentation de l'arrêté portant nomination des représentants du comité national de l'action sociale du ministère de la Culture et approbation du règlement intérieur (pour avis)
- Point n°2 : approbation du procès-verbal de la séance du 6 juin 2018 (pour avis)
- Point n°3: examen des demandes de subvention des associations pour 2019 (pour avis)
- Point n°4 : suivi des questions soulevées lors des précédentes séances (pour info)
- Point n°5: budget prévisionnel action sociale 2019
- Point n°6: programmation annuelle des groupes de travail et commissions pour 2019 (pour info)
- Point n°7: questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence et de me faire connaître les éventuelles questions diverses par courriel à roland.breton@culture.gouv.fr et patricia.fleury@culture.gouv.fr.

Le Directeur, Secrétaire genéral adjoint

Mand ROFFIGNON